



Association Jean-Jacques Rousseau  
Bibliothèque publique et universitaire  
Place Numa-Droz 3  
CH-2001 Neuchâtel

Le président

Présidente du Conseil départemental  
Madame Nadège Lefebvre  
Conseil départemental de l'Oise  
1 rue Cambry  
F-60024 Beauvais

Neuchâtel, le 18 juin 2019

### **Destin du Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville, lettre ouverte**

Madame la Présidente,

L'Association Jean-Jacques Rousseau de Neuchâtel croit remplir le plus solennel de ses devoirs en vous témoignant sa vive inquiétude devant la cession programmée du Parc Rousseau d'Ermenonville à un entrepreneur. Elle partage avec les citoyens de l'Oise et les amoureux du parc un sentiment de dépossession qui n'est pas seulement douloureux, mais qui sera perçu comme offense aux institutions vouées à la préservation de notre patrimoine historique, bien au-delà du département. Tel qu'il s'est développé ces dernières années, le Centre culturel de rencontre brille par ses réussites dans le domaine de la gestion patrimoniale et de la médiation culturelle. Son activité constitue un modèle de transmission et d'exploitation intelligente d'un lieu de mémoire, une source d'inspiration pour trouver le courage de réinventer en permanence un espace chargé d'histoire. Le Conseil départemental doit se féliciter d'avoir mis en place une telle structure qui contribue à son rayonnement.

Même avec les meilleures intentions, un entrepreneur ne peut pas transformer le site en parc de loisirs sans trahir l'esprit qui a présidé à sa création. S'il existe un ennemi du grand spectacle, c'est Jean-Jacques Rousseau. Le philosophe a consacré sa vie à la recherche d'un lien social débarrassé d'artifice et de mensonge, une communion des cœurs qui exclue la théâtralisation des plaisirs. Le parc du marquis de Girardin, tel qu'il a été conçu et tel que le Centre culturel l'anime aujourd'hui, incarne cet idéal d'une sociabilité simple, naturelle et populaire. Mais ce n'est pas seulement de Rousseau et de nous qu'il s'agit. Depuis deux cent cinquante ans, le parc est un lieu de pèlerinage et de recueillement où la pensée des Lumières a continué à vivre dans ses déclinaisons les plus intimes. Le corps de Rousseau repose au Panthéon, mais l'âme du dix-huitième siècle réside à Ermenonville. Cette âme, c'est une sensibilité, un sentiment de proximité avec la nature qui a marqué notre modernité et dont nous restons les héritiers. Quel que soit le pouvoir de fascination propre aux attractions spectaculaires, il entre en contradiction avec l'histoire du lieu et ce qu'on a le droit d'en attendre aujourd'hui.

Le parc d'Ermenonville réalise une double alliance que le Centre culturel a parfaitement saisie, celle du présent et du passé, celle de la nature et de la culture. Fondus dans le décor végétal, les monuments empreints de philosophie nous le rappellent au détour du sentier.

Ici, la pensée humaine s'inscrit littéralement dans le paysage naturel ; chaque promenade est une méditation. À l'heure où la réflexion sur le climat s'intensifie, où l'homme cherche à renouer un lien rompu avec l'environnement, le parc Jean-Jacques Rousseau n'est plus seulement un site patrimonial, l'exemple le mieux préservé d'un jardin anglais en France, mais un horizon vers lequel tendent nos aspirations en matière d'écologie. Les leçons d'Ermenonville sont profondes et leur murmure s'adresse aux visiteurs attentifs, guidés par un travail de médiation approprié, mission que le Centre culturel de rencontre a menée avec un tact admirable. Ces enseignements deviendront inaudibles et perdront leur consistance dans l'éclat bruyant d'un spectacle son et lumière.

Vous serez sensible, Madame la Présidente, aux craintes et à la colère légitime des milieux intellectuels, des animateurs de sites historiques et de musées, des amoureux de l'histoire et du paysage, et de tous ceux qui se souviennent des responsabilités de l'institution politique dans la préservation d'un bien culturel collectif. À l'égard du Parc Jean-Jacques Rousseau, nous formons des vœux pour que le Conseil départemental de l'Oise mesure la valeur d'un tel joyau patrimonial à l'aune de l'intérêt public, et qu'il le conserve jalousement.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.

L'Association Jean-Jacques Rousseau – Neuchâtel  
Par son Président, M. Timothée Léchet



**Copie :** aux élu-e-s de l'Oise et aux responsables locaux.